

Vivre en ville ou à la campagne? Pourquoi choisir? La MRC de Rimouski-Neigette est en mesure de vous offrir les deux!

Joignez-vous à une équipe performante dans une ambiance de travail exceptionnelle!

INSPECTEUR/TRICE RÉGIONAL/E

Avec la supervision du directeur du service de l'aménagement du territoire, la personne titulaire du poste exécute les tâches relatives à l'application des règlements d'urbanisme et des règlements municipaux, tels que l'émission de permis, l'inspection et la rédaction d'avis d'infraction dans certaines municipalités rurales de la MRC de Rimouski-Neigette. De plus, les tâches de la personne titulaire comprendront l'application d'une entente de gestion sur les terres publiques de la MRC.

QUALIFICATIONS ET PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études collégiales en aménagement du territoire et urbanisme ou architecture;
- Trois années d'expérience dans une fonction similaire;
- Toute autre combinaison de formation et d'expérience pertinente pourra être considérée.

PARTICULARITÉS

- Posséder de bonnes connaissances des lois et règlements applicables;
- Maîtriser les outils informatiques les plus couramment utilisés;
- Prévoir des déplacements fréquents dans les municipalités;
- Avoir un véhicule personnel et un permis de conduire valide;
- Prévoir des rencontres occasionnelles en soirée.

STATUT DU POSTE

Il s'agit d'un poste permanent syndiqué à temps plein (35 heures par semaine).

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'échelle de salaire offerte correspond à la classe 5 de la Convention collective. Pour la période du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023, le taux horaire se situe selon l'expérience entre 28,56 \$ et 35,62 \$. La convention prévoit notamment des allocations pour les frais de déplacement ainsi que les frais de repas dans les municipalités.

ENTREVUES DE SÉLECTION

Les entrevues de sélection sont prévues pour le 19 octobre 2022 en personne au bureau de la MRC.

Les personnes intéressées à relever ce défi peuvent nous faire parvenir leur curriculum vitae en toute confidentialité par la poste ou par courriel au plus tard **le 14 octobre à 12h**, à l'adresse suivante:

Direction générale de la MRC de Rimouski-Neigette
23, rue de l'Évêché Ouest, bureau 200, Rimouski (Québec) G5L 4H4
Courriel : anick.beaulieu@mrc-m.ca